



RAPPORT DE GESTION 2015

RAPPORT DU PRESIDENT

Perspectives ?



« En ce début d'année, quelles sont les prévisions pour la construction en Valais ? »

Cette question qui m'est posée de façon régulière par de nombreux interlocuteurs, qu'ils soient membres, journalistes, représentants d'autres branches économiques ou d'autres cantons, me laisse chaque fois un rien mal à l'aise.

Parfois, si le contexte le permet, je réponds par une pirouette en disant que les seules prévisions conjoncturelles que nous communiquons sont celles de l'exercice écoulé.

Plus sérieusement, il est très difficile de faire des prévisions fiables pour la conjoncture de la branche dans notre canton à moyen et long terme. En effet, il suffit de se remémorer celles de ces dernières années, années de croissance continue où différents événements tels la Lex Weber, la crise en Europe, le franc fort, nous ont fait annoncer à chaque fois la fin des vaches grasses et le début des vaches maigres.

Force est de constater que le recul annoncé ne devrait pas intervenir pour 2015, du moins au niveau global sur le canton. Naturellement, le bilan pouvait être tout autre selon les particularités de certaines régions ou de certaines entreprises ; mais, globalement, la récession annoncée n'est jusqu'ici pas survenue. Même débutée avec une baisse sensible de la masse salariale, l'année sous revue a marqué une forte reprise au deuxième semestre et devrait - les chiffres définitifs ne sont pas encore disponibles - montrer une certaine stabilité de l'activité par rapport à 2014, année record.

Cette annonce perpétuelle de la fin d'un cycle de croissance et les incertitudes qui y sont liées ont malheureusement un effet négatif sur le niveau des prix, lesquels continuent de baisser malgré le volume important des travaux. Une observation très inquiétante, car de nombreuses entreprises risquent d'aborder l'inversion conjoncturelle avec de faibles réserves financières, en dépit d'une croissance de l'activité qui aura duré près de 15 ans.

Quels sont les éléments qui seraient susceptibles de nous aider à mieux percevoir l'avenir pour lutter contre cette sinistrose qui tire les marchés vers le bas ?

Des indices sont publiés par Crédit Suisse et la SSE. Le communiqué du 4^e trimestre annonce «La construction se ressaisit ». Fort bien, mais cet Indicateur ne donne guère que la prévision de chiffres d'affaires pour le trimestre en cours, et au seul niveau national.

Cet horizon de temps un peu court et le caractère *national* justement de la prévision, ne permettent guère de se rassurer sur les perspectives valaisannes.

L'observatoire de la construction du Canton du Valais, en passe d'être finalisé, renseigne sur le nombre de chantiers en cours, ceux à venir et qui démarrent, ainsi que sur les implantations de nouveaux immeubles et les autorisations de construire. Mais ces chiffres, qui sortent avec un décalage de 6 mois, ne sont pas d'un grand secours en l'espèce : en effet, savoir en novembre 2015 le nombre de nouveaux chantiers au premier trimestre 2015 est-il réellement une aide à la prévision conjoncturelle?

Le seul indicateur avancé est le nombre d'autorisations de construire accordées - en baisse en l'occurrence - mais chacun sait par ailleurs qu'un projet autorisé n'est pas forcément un projet qui démarre.

Les indices et observatoires ne sont donc pas des outils très utiles pour les prévisions à moyen terme.

La seule solution pour anticiper quelque peu l'avenir est de suivre les paramètres influençant l'activité de construction :

- taux d'intérêts
- état de la structure bâtie
- évolution démographique
- état des finances publiques
- évolution du PIB
- taux de vacance

L'examen de ces facteurs au niveau national amène les analystes du Crédit Suisse à définir les perspectives de croissance de la Construction comme *limitées*, au mieux comme *moyennes*. Compte tenu du haut niveau d'activité, de telles perspectives sont à mes yeux rassurantes pour la construction suisse.

Qu'en est-il pour le Valais ?

Certains des indicateurs ci-dessus sont identiques pour la Suisse et le Valais (taux d'intérêts bas).

D'autres, telle l'évolution démographique, sont estimés favorables au niveau suisse (+1% selon UBS), mais sont plus difficiles à prévoir pour notre canton.

Plus inquiétant, trois indices sont très clairement préjudiciables à nos régions en 2016 :

- Croissance du PIB estimée à 0 % par Bak Basel, en comparaison avec les + 1.4 % prévus pour la Suisse
- Taux de vacance à 2 % contre 1.3 % en Suisse, un marché détendu étant généralement admis aux alentours de 1.5 %
- Finances cantonales et communales dégradées, respectivement en baisse

Ce sont malheureusement des éléments influençant le secteur de la construction qui sont clairement orientés négativement, ce qui ne laisse pas augurer des lendemains qui chantent pour nos entreprises et bureaux.

Naturellement, cette analyse est globale, les contrastes entre régions du Canton et entreprises peuvent être importants.

LES COMMISSIONS

Arbitrage et Conciliation (CAC), Lobby, Observatoire de la construction, Marchés publics

Commission

Arbitrage et Conciliation

Président - Raphy Coutaz (FAA)
Membres - Jacques Fournier, Joseph Cordonier, Eric Barras, Alain Métrailler, Serge Métrailler

Nihil novi sub sole



Rien de nouveau sous le soleil ! Dite citation résume hélas parfaitement le millésime 2015: aucun dossier n'a été déposé au greffe de la Commission lors de l'exercice sous revue. Pendant la période d'incapacité du Secrétaire, le Président a pu constater que si les demandes étaient bien présentes, les conditions formelles pour pouvoir saisir cette instance étaient rarement réunies.

Un article paru dans la rubrique économique du Nouvelliste, le 18 février 2015, mettait en exergue le contrat et la procédure d'arbitrage et conciliation ainsi

que les aspects positifs de cette dernière dans le règlement de petits litiges. Le sujet a suscité un grand intérêt - puisque le secrétariat a reçu de nombreux appels téléphoniques en la matière - lequel ne s'est toutefois pas concrétisé par la saisie de notre commission.

Le greffe a également constaté que le recours au contrat de Constructionvalais croît. Cependant, même si la procédure arbitrale y est clairement intégrée, les parties l'occulent soit par action volontaire, soit par omission, oubli ou autre, et se retrouvent ainsi directement devant les tribunaux. Les fronts étant dès lors tellement marqués à cet instant du litige, qu'un arbitrage et une conciliation basés sur le bon sens, l'expérience et la vraisemblance ne paraissent plus suffisants au regard des parties, tant elles souhaitent des expertises, du détail et, finalement, une décision arrêtée par des magistrats professionnels.

La Commission va réfléchir au moyen de relancer ce projet et analyser dans quelle situation et à quel moment la procédure est optimale. Il ne faut pas attendre avant d'y recourir, le but essentiel restant d'éviter que de petits ruisseaux ne deviennent de grandes rivières.

Commission

Lobby

Président - Alain Métrailler
Membres - Gabriel Décaillet, Raphy Coutaz, Jacques Fournier, Serge Métrailler

Se faire entendre et influencer

La Commission lobby, bras armé en quelque sorte de Constructionvalais, a décidé d'agir sur deux axes : l'un que l'on pourrait qualifier d'endogène, soit interne à nos associations, et l'autre, exogène, avec nos partenaires économiques et politiques.

Le lobby *endogène* est évidemment important car, si nous représentons tous la construction, nous avons tous nos spécificités - que ce soit par la taille de nos entreprises et l'activité déployée - et que de notre confrontation d'idées naît l'unité. De ce fait, le rassemblement des différents comités avant l'assemblée générale est essentiel et permet, outre de mieux nous connaître, d'évaluer le degré d'importance de certains sujets, de mettre en lumière d'autres thématiques à analyser, respectivement relayer par Constructionvalais devant un grand public. Cette réunion est fort bien suivie et génère des échanges indispensables pour notre association.

Le tournoi de golf qui fut revisité en 2015, passant d'un simple événement sportif à une rencontre entre membres dans un contexte convivial et plus détendu, est également un élément porteur de cette politique d'intégration des 3 associations sœurs. Malgré une météo des plus exécrables, pas moins de 50 golfeurs ont réalisé entre 6 et 9 trous. Mais le plus réjouissant est que la garden party qui a suivi, et qui était le point culminant de cette manifestation, a réuni 72 convives de tous horizons. Une réussite ! Et les participants ont tous été unanimes : ces meetings sont nécessaires pour créer des liens entre représentants des différentes corporations, dans l'optique de mieux collaborer. Car, si la connexion est parfaite, le résultat ne peut que l'être aussi.

Le lobby *exogène* est de même primordial.

Dans ce contexte et comme de coutume, la Commission a eu l'occasion, le 6 février 2015, d'échanger avec le Directeur général de la BCV's et ses bras droits sur la situation économique actuelle et les pronostics conjoncturels. Inutile de dire que les préoccupations sont partagées et la Commission a été satisfaite d'apprendre que cette Institution, conformément à ses statuts, allait porter une attention toute particulière au soutien de l'économie valaisanne et des entreprises.

Une rencontre s'est déroulée le 16 septembre 2015 avec le nouvel architecte cantonal, M. Philippe Venetz. Elle permet de découvrir un homme engagé et enthousiaste qui se positionne dans l'action et la réflexion. Ses visions bien arrêtées et convergentes laissent ainsi augurer une excellente collaboration, ce dont nous nous réjouissons.

Un débat politique, réunissant des candidats proches de la philosophie entrepreneuriale, a en outre été initié à fin août dans le cadre des élections fédérales.

MM. Jean-René Fournier, Raphy Coutaz, Philippe Nantermod, Yannick Buttet et Vincent Riesen, se sont prêtés au jeu, subissant en présence de 75 invités les questions du modérateur Serge Métrailler axées sur leur perception de l'économie et de la politique. L'occasion de faire connaissance avec de nouvelles personnalités compétentes, de qualité, et à l'écoute de nos préoccupations.

Le même exercice a été mené à Viège le 4 septembre 2015, avec MM. Beat Rieder, Diego Clausen, Pierre-Alain Grichting, Josef Pfammatter et Mme Viola Amherd, sous la conduite de M. Pius Rieder. 25 personnes ont assisté à ces échanges de vues d'où il est ressorti que tous défendaient l'économie et un Valais qui gagne et qui doit être connu et reconnu à Berne.

Ces rencontres *politico-économiques* seront reconduites à l'avenir.



Commission

Observatoire de la Construction

Président - Gabriel Décaillet
Membre - Serge Métrailler

Prévoir à moyen terme

La Commission a finalisé l'élaboration de ce nouvel outil, dont l'objectif initial était de dégager une tendance de la conjoncture à moyen terme, afin de donner un instrument de pilotage aux entrepreneurs pour anticiper dans la sérénité les modifications du marché.

Il apparaît toutefois que la livraison des données ne permet pas de remplir complètement ce mandat.



Cet *observatoire* demeure néanmoins intéressant, car il laisse très clairement entrevoir les périodes d'activité des entreprises, à savoir quand les travaux démarrent et quand ils se terminent.

L'on relève une nouvelle fois une concentration à partir du mois de mars, qui décline en fin d'année, s'agissant donc d'une situation non maîtrisable. Cet élément est essentiel dans la compréhension du chômage hivernal et au regard des mesures que souhaiterait introduire l'Autorité fédérale.

Commission

Marchés publics

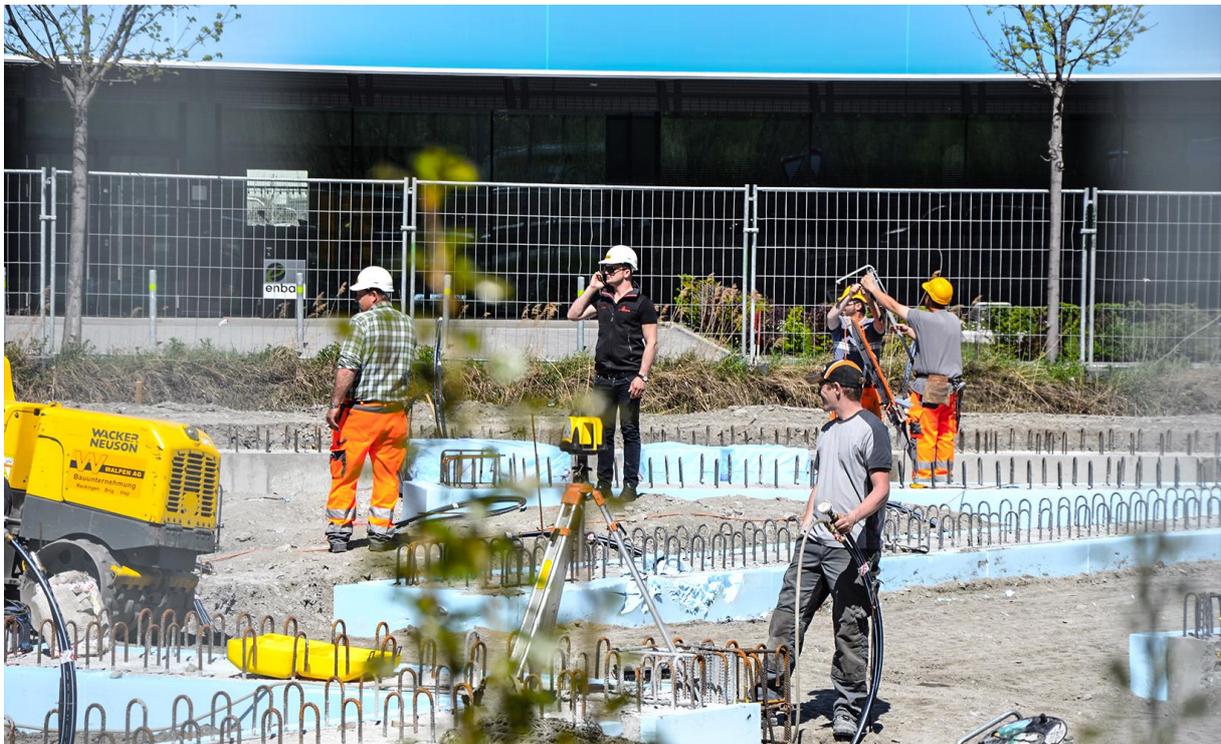
Président - Gabriel Décaillet

Membre - Serge Métrailler

Combattre les offres de sous-enchères

Deux dossiers importants ont nécessité l'attention de cette commission, laquelle est toujours à la recherche de solutions pour éviter que les offres de sous-enchères manifestes soient couronnées de succès, offres qui engendrent par ailleurs, de par leur faiblesse, d'inévitable et récurrentes demandes de plus-values de la part de leurs auteurs.

Toutefois, arriver à dégager une formule ou un système général qui remplisse cet objectif est fort difficile, car des exceptions existeront toujours, mettant à mal la systématique. L'appui de l'Etat en ce domaine nous encourage toutefois à persister dans notre démarche.



Pour le gré à gré notamment, les seuils ont été relevés afin de permettre, pour des projets de faible technicité ou de moindre ampleur, d'adjuger directement sans passer par une procédure longue et coûteuse administrativement parlant. Or, une nouvelle formule idoine a vu le jour, à savoir le gré à gré exceptionnel avec rondes de rabais. Dans un cas extrême, plus de 8 entreprises avaient été invitées dans le cadre d'une procédure de gré à gré et, à l'issue de l'ouverture des offres, chacune avait reçu une correspondance indiquant son classement et lui demandant si elle était prête à baisser son prix !

Constructionvalais a réagi avec force face à cette dérive, qui semblait pourtant cautionnée par le Service de l'Etat, et une solution a finalement pu être négociée. La leçon à tirer est que les membres doivent informer l'Association lorsqu'une situation leur paraît anormale, voire même disproportionnée, afin qu'elle puisse intervenir et la corriger avant qu'elle s'institutionnalise.

LE COMITE

Le Comité s'est réuni à 5 reprises et a abordé de nombreux thèmes dont les principaux sont retranscrits ci-après :

- **Collaboration au niveau des différentes associations économiques faitières**

Le MEDEV - évocation du MEDEF français, à savoir la voix patronale - est composé des 3 présidents et directeurs de la CVCI, l'USAM et Constructionvalais. Ces derniers se sont réunis à plusieurs reprises, contribuant à élaborer un concept de synergies pour que les discordances soient évitées et que le discours s'unifie.

Il est indubitable que lorsque les 3 associations parlent d'une même voix, la portée et la puissance de frappe s'en trouvent décuplées. Désormais, leurs permanents se rencontreront mensuellement pour faire état et débattre de tous les dossiers fédéraux et cantonaux touchant l'économie. Anticipation et coordination seront les maîtres-mots d'une politique consistant à attribuer par la suite les dossiers en fonction des compétences de chacun.

Nous sommes convaincus que ce nouveau système avec, en parallèle, des rencontres des présidents trimestrielles, portera ses fruits par un lobby accentué se concrétisant par des résultats.

- **Enjeux politiques**

Rhône 3 | La campagne pour le financement de Rhône 3 fut extrêmement prenante, face à des arguments populistes et captieux auxquels il était difficile de répondre. Constructionvalais s'y est engagée pleinement, avec le succès que nous connaissons.

Impôts sur les successions | Constructionvalais a participé activement et financièrement, malgré ses faibles revenus, au comité de soutien et à des séances contre ce véritable *virus* prêt à attaquer nos entreprises et leur pérennité. La succession de ces dernières, déjà difficile, était mise en péril et les citoyens l'ont heureusement bien compris. Dans ce dossier, notre attention de tous les instants et nos arguments ont porté.

- **Travail au noir**

Le travail noir, fléau en constante augmentation, nécessite une réponse ferme et résolue de nos associations.

La responsabilité solidaire paraissait être une solution, laquelle n'est à ce jour encore pas véritablement démontrée, si ce n'est qu'elle engendre des contraintes administratives pour les *bonnes* entreprises. Celles-ci, et surtout dans le second-œuvre, subissent de plein fouet la concurrence d'entités en délicatesse avec les règles conventionnelles et légales. Les contrôles sont insignifiants, la perte de mandats et d'image importante, les travaux n'étant bien souvent pas exécutés dans les règles de l'art.

Le badge est une réponse puisque son introduction rendra possible le contrôle immédiat du statut des travailleurs, à savoir tout du moins si ces derniers sont déclarés et au bénéfice d'un contrat. Le dossier est toutefois de longue haleine, se heurtant à d'importantes difficultés d'ordre légal.

Le Registre professionnel de l'Etat du Valais, qui correspond aux listes permanentes, est également un instrument intéressant. Il devra être amélioré, afin que les entreprises qui ne peuvent y être inscrites puissent malgré tout être contrôlées et recevoir une attestation. Ainsi, celles qui utilisent ces dernières en sous-traitance ne subiront aucune conséquence néfaste si des irrégularités devaient surgir inopportunément.

- **Loi sur les constructions**

Le travail de coordination initié s'est révélé fructueux puisque le projet qui sera soumis au Parlement correspond aux attentes des représentants patronaux de la Commission.

Dite coordination s'est poursuivie lors de la consultation, permettant d'appuyer le projet de manière unanime, respectivement sans discordance.

Cet exercice fut extrêmement instructif. Il a mis en relief l'importance d'une information constante aux comités des associations sur les options prises, respectivement négociées au sein des différentes commissions, évitant de fait des oppositions en fin de procédure.



- **Construction romandie**

Suite à la problématique intervenue, liée au renouvellement du représentant romand au comité de constructionsuisse, Construction romandie a analysé son organisation en profondeur ainsi que ses objectifs. En effet, bien qu'étant active dans les faits, cette entité n'existe pas en droit. Cette lacune doit par conséquent être comblée pour que *Construction romandie* soit reconnue et intégrée de manière pleine et entière à constructionsuisse, dans le but de représenter et défendre les intérêts de cette région.

La critique est aisée et l'art malheureusement fort difficile. En effet, les associations sont différentes, leurs intérêts également. Toutefois, l'objectif est commun, ce qui laisse penser que les perspectives sont bonnes.

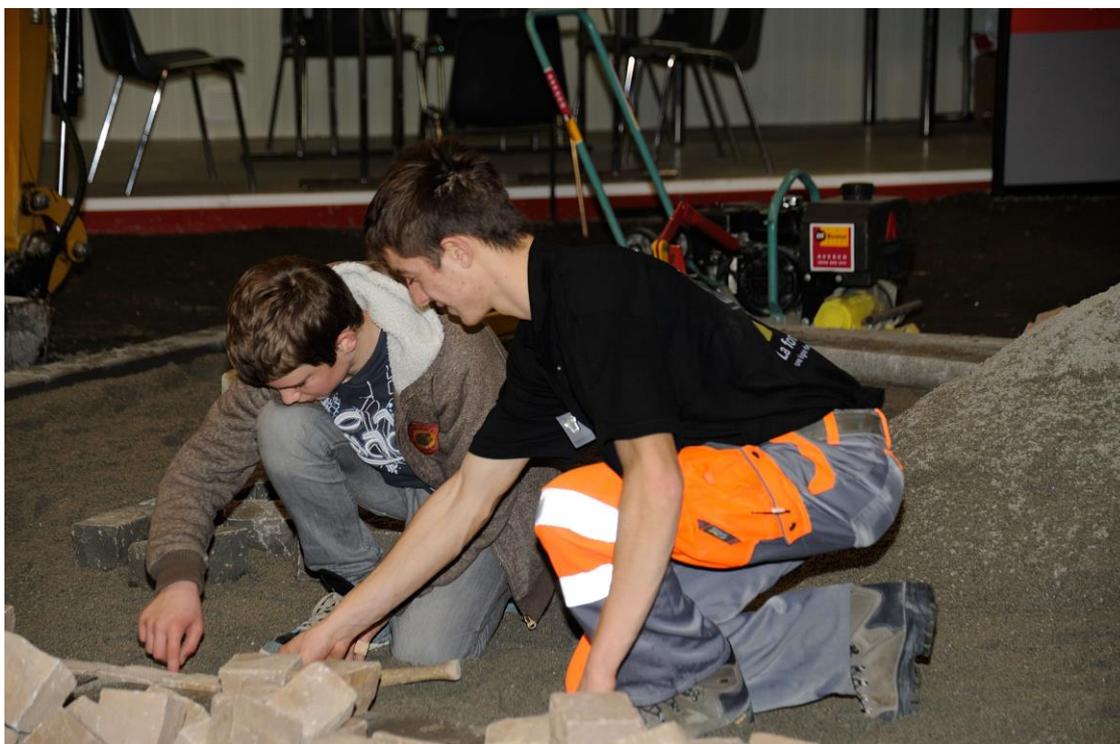
Un catalogue de 10 mesures pour dynamiser la compétitivité du secteur de la construction et améliorer les conditions des entreprises est en phase d'élaboration. Il met en lumière la volonté de proactivité de la Romandie et institue les bases pour une collaboration plus efficiente.

- **Your Challenge**

Your Challenge est devenu un événement incontournable dans la présentation et la promotion des métiers auprès des jeunes, à un moment où s'impose le choix d'une orientation professionnelle et d'un projet de vie.

Constructionvalais, qui est un partenaire extrêmement important de par ses associations, a requis un siège au comité d'organisation, désirant mettre son savoir-faire et ses expériences à contribution pour améliorer ou combler d'éventuelles lacunes. Finalement, il a été négocié que 2 de ses membres soient intégrés dans la commission technique chargée de l'aménagement des stands, plutôt que de rejoindre le comité à proprement parler et de devoir également se pencher sur des paramètres purement financiers.

Le salon des métiers prendra ses quartiers comme d'habitude au CERM de Martigny, du 8 au 13 mars 2016. Les diverses manifestations et stands se professionnalisent, renvoyant une image des plus représentatives de nos professions et de leur beauté.



- **Ateliers-écoles (CFPR Sion)**

Depuis plus de 10 ans, la rénovation et l'extension des ateliers-écoles de Sion pour nos branches sont à l'étude. En effet, lors de l'achat du bâtiment Swisscom, les autorités avaient assuré que, face à ses besoins grandissants, la construction ne serait pas oubliée. Et le temps a passé... Lassée par ce manque de considération, Constructionvalais - par l'intermédiaire du Bureau des Métiers - a fortement réagi. Nous avons pu apprécier le franc-parler de l'architecte cantonal qui a très clairement renseigné sur les dates de début des travaux en 2018 et la procédure en cours. Le crédit-cadre a été accepté sans opposition par le Grand Conseil lors de la session de septembre. Gageons que, malgré des budgets toujours plus circonscrits, les échéances seront respectées.

Nos objectifs pour la période à venir

Compte tenu du constat établi quant aux prévisions conjoncturelles, quelle doit être l'attitude d'une association telle que Constructionvalais ?

Nous devons poursuivre notre engagement en faveur de conditions-cadres favorables au développement économique du canton, que ce soit au niveau des infrastructures, du cadre fiscal, des contraintes administratives, du poids de l'Etat, des investissements anticycliques.

Seule une étroite collaboration avec nos partenaires économiques et politiques nous permettra de peser auprès de l'Etat du Valais pour limiter la récession que nous redoutons dans notre secteur.

Alain Métrailler, Président



COMPTES

COMPTE D'EXPLOITATION 2015 ET BUDGET 2016						
	COMPTES 2014		COMPTES 2015		BUDGET 2016	
RECETTES D'EXPLOITATION						
<i>Cotisations des membres</i>	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
<i>Intérêts c/c et placements</i>	Fr.	30.20	Fr.	5.55	Fr.	00.00
<i>Dissolution réserve 10^e anniv.</i>	Fr.	00.00	Fr.	4'000.00	Fr.	00.00
<i>Dissolution Promo. & Actions spéc.</i>	Fr.	00.00	Fr.	15'000.00	Fr.	00.00
	Fr.	25'030.20	Fr.	44'005.55	Fr.	25'000.00
DEPENSES D'EXPLOITATION						
<i>Cotisation Constructionsuisse</i>	Fr.	2'700.00	Fr.	2'700.00	Fr.	2'700.00
<i>Assemblées des délégués</i>	Fr.	1'092.60	Fr.	1'320.10	Fr.	2'000.00
<i>Construction Romandie</i>	Fr.	228.90	Fr.	172.90	Fr.	500.00
<i>Frais de représentation — Lobby</i>	Fr.	00.00	Fr.	4'536.80	Fr.	2'500.00
<i>Commissions</i>	Fr.	2'050.00	Fr.	3'015.00	Fr.	5'000.00
<i>Frais généraux d'administration</i>	Fr.	4'320.00	Fr.	4'320.00	Fr.	4'320.00
<i>Frais postaux et bancaires</i>	Fr.	48.00	Fr.	48.00	Fr.	60.00
<i>Frais divers</i>	Fr.	699.90	Fr.	00.00	Fr.	500.00
<i>Impôts</i>	Fr.	66.00	Fr.	68.60	Fr.	100.00
<i>Site internet</i>	Fr.	180.00	Fr.	180.00	Fr.	180.00
<i>Manifestations diverses (Golf)</i>	Fr.	-5'756.15	Fr.	-7'675.50	Fr.	00.00
<i>Lobby politique et économique</i>	Fr.	00.00	Fr.	30'000.00	Fr.	6'000.00
<i>Attr. Provision Promotion & actions spéc.</i>	Fr.	15'000.00	Fr.	4'000.00	Fr.	00.00
	Fr.	20'629.25	Fr.	42'685.90	Fr.	23'860.00
TOTAL RECETTES	Fr.	25'030.20	Fr.	44'005.55	Fr.	25'000.00
TOTAL DEPENSES	Fr.	20'629.25	Fr.	42'685.90	Fr.	23'860.00
RESULTAT	Fr.	4'400.95	Fr.	1'319.65	Fr.	1'140.00

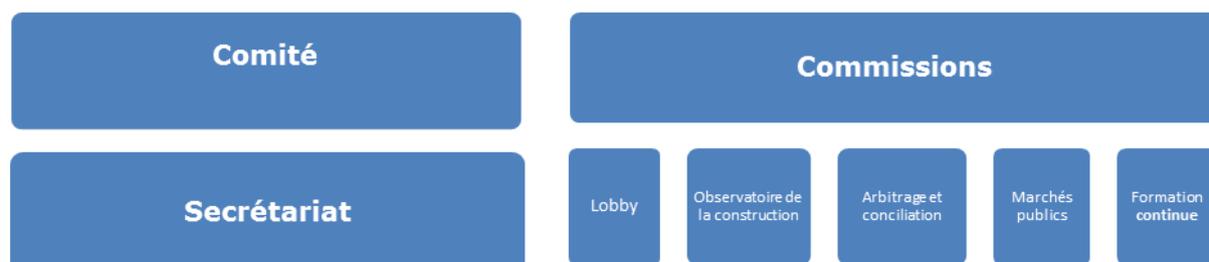
BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	31.12.2014	31.12.2015
Actifs circulants		
<i>La Poste, Postfinance</i>	Fr. 75'697.35	Fr. 62'508.10
	Fr. 75'697.35	Fr. 62'508.10
TOTAUX DE L'ACTIF	Fr. 75'697.35	Fr. 62'508.10
PASSIF	31.12.2014	31.12.2015
Exigibilités		
<i>Créanciers divers</i>	Fr. 2'587.95	Fr. 3'079.05
	Fr. 2'587.95	Fr. 3'079.05
Provisions		
<i>Contrats de travail</i>	Fr. 2'000.00	Fr. 2'000.00
<i>Promotion & actions spéciales</i>	Fr. 33'000.00	Fr. 22'000.00
<i>Chambre val. du bâtiment</i>	Fr. 2'827.20	Fr. 2'827.20
<i>10^e anniversaire</i>	Fr. 4'000.00	Fr. 00.00
	Fr. 41'827.20	Fr. 26'827.20
Fonds propres		
<i>Capital initial</i>	Fr. 26'881.25	Fr. 31'282.20
<i>Résultat annuel</i>	Fr. 4'400.95	Fr. 1'319.65
	Fr. 31'282.20	Fr. 32'601.85
TOTAUX DU PASSIF	Fr. 75'697.35	Fr. 62'508.10

ORGANISATION - ORGANES

Assemblée des délégués

19 AVE - 1 AVEC - 20 FAA - 10 AVMC



Comité

Président	Alain Métrailler – Président AVE
Vice-Président	Gilles Granges – Président AVMPP
Membres	Egon Grünwald – AVE Raphy Coutaz – Président FAA Joseph Cordonier – Président AVMC
Secrétariat	Serge Métrailler – Directeur AVE

Commissions

Lobby	Alain Métrailler – Président AVE
Formation continue	Serge Métrailler – AVE
Arbitrage et conciliation	Raphy Coutaz – Président FAA
Marchés publics	Gabriel Décaillet - FAA
Observatoire de la construction	Gabriel Décaillet - FAA

Associations membres

AVE	Association Valaisanne des Entrepreneurs
AVEC	Association Valaisanne des Entreprises de carrelage
AVMC	Association Valaisanne des Mandataires de la Construction
FAA	Bureau des Métiers et organisations affiliées AVEMEC – AVCCV – AVIE – AVMPP – AVEM – AMFA - AVSc



Case postale 330
1951 Sion

T + 4127 327 32 13 / 14
F + 4127 327 32 81
info@constructionvalais.ch
www.constructionvalais.ch